

Développement économique local

REVITALISATION DES TERRITOIRES

Une collectivité ou un service de l'Etat peut vouloir intervenir sur un territoire pour favoriser son développement économique et la création d'emplois. Quels sont les possibilités et les risques sur un territoire ? Comment anticiper les évolutions et impulser une stratégie de développement économique à la fois ambitieuse et réaliste ?

SODIE met au service des collectivités locales son savoir-faire en développement économique acquis au cours des nombreuses missions de revitalisation de bassins d'emploi qui lui ont été confiées dans le cadre des conventions article 76. SODIE réalise des missions de diagnostic, de fertilisation et de revitalisation des territoires. Dans ce domaine, le lien spécifique entre le foncier et l'économique est confié à son département spécialisé, DEMETER.

DIAGNOSTIQUER > le diagnostic des territoires **(avec le département DEMETER)**

Ce diagnostic hiérarchise les forces et faiblesses du territoire considéré et mesure l'attractivité et la pertinence de ses structures d'accueil (réserve foncière, zones d'activité, pôles de compétitivité, friches immobilières...). Il peut aussi inclure une analyse des filières économiques présentes sur un bassin. Analyse qui mettra par exemple en lumière, dans l'offre économique du territoire, le chaînon manquant contrariant la valorisation de ses atouts.

Le diagnostic de territoires débouche sur des préconisations concrètes, en terme de stratégie d'offre immobilière, de reconditionnement des sites existants, de définition des priorités économiques du territoire, d'orientation de la prospection exogène d'entreprises, etc.

AGIR > la mise en œuvre des projets de **revitalisation du bassin d'emploi**

Aux côtés des acteurs institutionnels locaux, nous apportons notre concours à l'élaboration d'un projet de revitalisation visant à la création d'emplois.

Fort d'un réseau national, SODIE conduit des actions de prospection pour attirer les entreprises sur le territoire. Auprès des sociétés déjà implantées et des candidats à la création d'entreprises, nous accompagnons parallèlement les projets créateurs d'emplois. Nous apportons notre aide lors de la définition du projet et notre soutien lors de sa mise en œuvre. SODIE instruit les prêts préférentiels supportant les projets et peut également en assurer la gestion. Notre cabinet est en particulier réputé pour le soutien qu'il apporte à la création d'entreprises (essaimage, mise en réseaux...).

Notre différence

Notre cabinet s'appuie sur une longue collaboration avec les acteurs institutionnels, et notamment avec le corps préfectoral. Notre force réside aussi dans notre capacité à proposer une offre globale : du diagnostic et conseil à la mise en œuvre opérationnelle des solutions préconisées. Les consultants de SODIE et de DEMETER travaillent en collaboration étroite avec les acteurs locaux à la création d'entreprises et à la recherche et l'accueil de nouvelles activités (marketing territorial et prospection de projets, offre foncière et immobilière, devenir du site industriel).

contact

vincent.kalus@sodie.com

Trois champs d'action pour mener à bien le projet de revitalisation :

- **prospection : pour attirer des entreprises sur le territoire**
- **accompagnement des projets créateurs d'emplois : extension d'activités, mise en réseaux d'entreprises, essaimage, création d'entreprise**
- **réindustrialisation de sites, recherche de repreneurs avec l'appui des équipes DEMETER**